et le *Saphir* doivent entrer en service en septembre 1905, et la *Topaze* et l'*Opale* en novembre.

Si l'on prend l'annexe des défenses mobiles où les sous-marins trouvent leur place, on constate qu'il est prévu des dépenses d'essais pour trois seulement d'entre eux *Emeraude* (5 mois), *Opale* (4 mois) et *Rubis* (2 mois), et qu'il n'est pas prévu un sou pour l'armement en service de ceux qui doivent avoir terminé leurs essais avant la fin de l'année. Il n'y a donc aucune concordance entre l'annexe des constructions neuves et les annexes des armements. Ces six sous-marins doivent être ajoutés à la liste des navires perdus dans le budget.

Pour tous ces navires le budget pèche par insuffisance, mais il est d'autres cas où il pèche par excès; si, d'un côté, des bateaux sont oubliés, dans d'autres, ils sont portés deux fois; par exemple le *Dupuy-de-Lôme*, le premier de nos croiseurs-cuirassés, est porté pour un mois d'essais à la page 316-12 et pour douze mois d'armement en réserve normale ordinaire à la page 316-16. Pour l'administration de M. Pelletan l'année, en ce qui concerne le *Dupuy-de-Lôme*, compte treize mois. Ce n'est pas mal, mais il y a mieux. Le sous-marin *Oméga*, que le ministre actuel de la marine a donné l'ordre de mettre en chantier le 26 janvier 1903, et dont le montage sur cale n'est pas commencé, doit, d'après l'annexe des constructions neuves, page 170, faire ses essais en 1906 et entrer en service en 1906, ce qui n'empêche pas, à la page 316-28, de prévoir pour lui sept mois d'armement en service et à la page 316-30 cinq mois d'essais en 1905. Récapitulons pour ce sous-marin : nous trouvons douze mois de construction, sept mois de service et cinq mois d'essais; total : vingt-quatre mois pour une seule année. C'est réellement trop.

Ces exemples sont plus que suffisants pour édifier la Chambre sur la sincérité du budget que M. Pelletan veut bien présenter aux votes du Parlement. Et dire qu'il y a six ou huit mois, le ministre de la marine a créé un bureau du budget ! Il sentait certainement le besoin d'un organisme qui mettrait un peu d'ordre dans les prévisions financières du département et appliquerait toute son attention aux détails si fastidieux mais si utiles des chiffres. Le bureau a été créé et fonctionne; on voit les résultats qu'il produit.

Il ne faut pas cependant faire remonter jusqu'à lui la responsabilité des erreurs; un organisme ne vaut que par la haute direction qui lui est imprimée et le bureau du budget ne peut faire face à sa tâche lorsque le ministre, au dernier moment, alors que le budget est livré à l'impression, introduit des modifications dans les chiffres des crédits. C'est ce qui est arrivé pour le budget de 1905.

LE VOYAGE DE M. TISSIER A BAYONNE. — M. Tissier, chef du cabinet du ministre de la marine, s'est rendu hier à Bayonne, où il avait été délégué par M. Pelletan.

M. Tissier, reçu à la gare par l'administrateur de l'inscription maritime, le pilote major et le président des inscrits, est ensuite allé en voiture dans la commune d'Anglet, où un banquet de 150 couverts lui était offert.

Dans ce banquet, le chef du cabinet du ministre de la marine a exposé le programme d'action et de réformes du cabinet. Il a rappelé la sollicitude de la République pour tous les déshérités, et encourage les hommes de mer à s'unir pour soutenir la république agissante, laïque et démocratique qui, seule, peut donner satisfaction à leurs légitimes revendications.

M. Tissier est reparti à 6 heures 30 pour Paris.

NOUVELLES DU JOUR

M. Pelletan est arrivé hier à Saint-Etienne.

M. Ledin, maire de Saint-Etienne, a présenté au ministre le conseil municipal socialiste, dont il affirme l'attachement aux institutions républicaines. Parlant de la crise industrielle qui sévit dans la Loire, il appelle l'attention de M. Pelletan sur la manufacture nationale d'armes.

M. Pelletan promet son concours à la municipalité.

Au clergé qui lui est présenté ensuite, il dit que le gouvernement respecte toutes les confessions religieuses.

Le général Girardel, qui présente les officiers, dit que les officiers, respectueux des institutions républicaines, s'adonnent exclusivement à leur mission de défense nationale et ne font pas de politique. Le ministre de la marine répond que l'armée apprécie certainement la sollicitude du gouvernement républicain pour elle et rappelle ce que la République a fait pour l'armée de la France et pour l'amélioration des officiers subalternes.

Les grévistes maçons se présentent aussi et M. Pelletan leur promet que le préfet interviendra en leur faveur.

A onze heures, le ministre s'est rendu aux Aciéries de la marine, où différentes expériences et des travaux ont été exécutés sous ses yeux.

A midi a eu lieu à l'Hôtel de Ville le banquet des exposants; au dessert, M. Pelletan prenant la parole, exprime toute sa satisfaction de venir inaugurer l'Exposition de Saint-Etienne qui permet de constater heureusement le magnifique épanouissement des industries de la région de la Loire.

A trois heures, le ministre a inauguré l'Exposition.

M. Pelletan a parcouru les diverses salles et s'est arrêté souvent devant les travaux des élèves des écoles municipales; il a admiré les travaux de la métallurgie stéphanoise, ainsi que l'exposition des rubans, la peinture et l'ameublement.

Le maire, M. Ledin, avant le départ du ministre, l'a remercié de sa visite.

M. Pelletan a répondu en adressant ses félicitations aux organisateurs et au directeur; puis il est allé au cercle radical et radical-socialiste où il a prononcé un discours sur la politique du cabinet.

Sur la question de la lutte anticléricale, il a affirmé la décision du gouvernement de la continuer sans trêve et il a insisté sur le désir d'arriver à une amélioration du sort des travailleurs.

Après les discours de MM. Tiblier, président, et Delasalle, délégué au Comité exécutif, M. Pelletan a quitté le cercle. Il a assisté à sept heures et demie à un banquet populaire où plusieurs toasts ont été portés par le préfet qui a bu au président de la République et au ministre de la marine.

M. Briand, député, a prononcé un discours très applaudi, dans lequel il a affirmé la volonté du parti socialiste de soutenir le ministère.

M. Pelletan a clos la série des toasts en remerciant les organisateurs de leur bienveillant accueil et en buvant à la gloire de la République.

Château-Thierry a célébré, hier, la fête de l'Enseignement, parce qu'on a tenu à commémorer à la même date Jean de La Fontaine, qui naquit à Château-Thierry, et l'anniversaire de Jean Macé qui y mourut.

Trois mille enfants des écoles de l'arrondissement portant des palmes et des bannières, ont défilé et se sont groupés sur la place Thiers pour le couronnement du buste de Jean Macé.

Dans l'assistance, parmi les notabilités, on remarquait M. Morlot, député de l'arrondissement, le président du tribunal civil; M. Dugué-Andin, instituteur et collaborateur de Jean Macé, etc.

Des discours ont été prononcés par le maire qui a remercié ses invités et par MM. Edouard Petit, vice-président de la Ligue de l'enseignement, qui a parlé « des deux Jean » et a proposé de transformer le petit château de Monthiers, où habitait Jean Macé, en colonie scolaire; Suruque, secrétaire général de la préfecture, et le sous-préfet qui a remis des palmes académiques à plusieurs instituteurs.

Mlle Lara, de la Comédie-Française, a dit une poésie inédite.

Notre correspondant de Brest nous télégraphie :

La municipalité socialiste brestoise ayant décidé d'exclure des emplois et chantiers municipaux les retraités jouissant d'une retraite supérieure à douze cents francs, et la Bourse du travail, dans un meeting de tous les syndicats ouvriers, ayant demandé l'exclusion des retraités à partir de six cents francs, les retraités de Brest, Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre-Quilbignon se sont réunis hier après midi, au nombre de deux mille.

Un syndicat, sous la présidence du docteur Pion, a été formé; le but du syndicat se résume en ceci :

1° Défendre la liberté du travail; 2° droit absolu d'employer nos bras aux occupations comme bon nous semble; 3° pousser activement l'unification générale des retraites; 4° nous soutenir tous les uns les autres; 5° enfin faire valoir nos droits de citoyens français dans les prochaines luttes électorales.

AU JOUR LE JOUR

L'affaire Dreyfus

M. Laurent-Atthalin, actuellement en congé, a suspendu, pour quelques jours, son enquête spéciale sur les relations du 2e bureau de l'état-major général et des agents du service d'espionnage.

De son côté, la chambre criminelle de la Cour de cassation entend les derniers témoins. Le procureur général ne lui a pas encore transmis le résultat des commissions rogatoires envoyées à Londres pour citer Czernusky et l'ex-commandant Esterhazy. Mais on croit savoir que ni l'un ni l'autre de ces deux témoins ne se rendra à la convocation de la Cour suprême.

L'absence de Czernusky est considérée par les magistrats comme d'autant plus fâcheuse qu'ils avaient recueilli d'importants renseignements, non seulement sur la sincérité de son témoignage, mais encore sur le fond même du récit qu'il fit à huis clos devant le conseil de guerre de Rennes.

On sait que ce récit comprenait deux parties. Dans la première, Czernusky disait avoir rencontré à Paris, dans un hôtel de la rue Lafayette, un officier de l'état-major allemand — le major Schoeneberg — qui était en train d'étudier des graphiques de mobilisation français. Ce major avait disparu dès que l'arrestation de Dreyfus fut rendue publique. Or, les recherches faites dans l'annuaire de l'armée allemande en vue de retrouver le nom du major Schoeneberg sont restées infructueuses. Et l'on pensait que Czernusky pourrait éclairer la Cour de cassation sur cet officier allemand, et expliquer s'il n'y aurait pas eu confusion entre le « major Schoeneberg » et un ancien lieutenant badois nommé von Schoeneberg, qui fut, il y a quelques années, arrêté en France pour espionnage et condamné à cinq ans de prison.

Dans la seconde partie de sa déposition, Czernusky raconta qu'un lieutenant serbe nommé Adamovitch lui avait dit tenir d'un certain Mosetig, de Vienne, que quatre Français trahissaient leur pays : Dreyfus, Henry, Guénée et un quatrième. Et l'on se rappelle que le sieur Mosetig, conseiller aulique, mis en cause à ce propos, protesta contre les déclarations de Czernusky.

Or, il existe à Vienne, un employé des chemins de fer nommé Mosetig qui, en 1900, fut condamné à la prison pour avoir livré à un agent d'espionnage, nommé Przyborowski, des documents que ce dernier aurait vendus à l'état-major français. A cette époque, Przyborowsky offrit à M. Tomps, alors commissaire spécial au ministère de l'intérieur, de prouver que le témoignage de Czernusky avait été forgé. Et l'on se rappelle que M. Tomps tenta de recueillir les preuves ainsi offertes, mais échoua.

Il y a quelques jours, Przyborowski a fourni à la Cour de cassation des explications sur tous ces faits, et c'est là-dessus que les magistrats auraient voulu notamment entendre les explications de Czernusky.

En ce qui concerne les sommes versées à « Austerlitz », ou, du moins, à une personne figurant après grattage sous ce pseudonyme sur le registre de comptabilité du 2e bureau, les explications de Czernusky auraient été également sollicitées par la Cour. Mais cette lacune est considérée comme de moindre importance, car le procureur général connaît le nom de l'agent étranger habituellement désigné sous le pseudonyme d' « Austerlitz », agent qui, d'ailleurs, continue à espionner pour le compte de l'état-major français.

Il se confirme que la chambre criminelle clôturera son instruction dans les premiers jours de juillet.

Réunions et cérémonies

LES SOCIÉTÉS D'INSTRUCTION MILITAIRE.

Le général André, ministre de la guerre, remplaçant le président de la République, empêché, a présidé, hier après midi, aux Tuileries, les exercices qui ont terminé le 17e concours d'instruction militaire préparatoire de gymnastique et de tir de l'Union des sociétés d'instruction militaire de France, dont nous avons déjà parlé hier.

Avaient pris place à ses côtés, sur l'estrade d'honneur, le colonel Meaux Saint-Marc, représentant le président de la République; le général Baillod, MM. Hélot, président de l'Union; Bruman, directeur de l'administration des affaires départementales et communales, représentant le ministre de l'intérieur; Pannelier, secrétaire du bureau du Conseil municipal, etc.

Dans le discours qu'il a prononcé en réponse aux paroles de bienvenue que venait de lui adresser M. Hélot, le ministre de la guerre s'est plu à constater les progrès accomplis par les différentes Sociétés faisant partie de l'Union. Il a rendu hommage au dévouement des instructeurs et au zèle de leurs élèves, qui feront plus tard de bons soldats aimant leur patrie, et de bons citoyens aimant la République.

Le général André a ensuite remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur à M. Bernier, vice-président de l'Union.

Les palmes d'officier de l'instruction publique ont été décernées à :

MM. Barral, président honoraire; Guérin, secrétaire général de la mairie d'Asnières et de la société « La Régénératrice »; Cornette, président du Patronage laïque du quartier de la Gare; et les palmes d'officier d'académie à MM. Delporte, de « La Fraternelle »; Faribault, trésorier-adjoint de l'Union; Hénin, de la Société de préparation de Braux (Ardennes); de Frize, de l' « Avenir Glageonnais » (Seine-et-Oise); Godard, de la « Citoyenne » de Mouzon (Ardennes); Boutin-Goubin, de la Société préparatrice d'Asnières.

Enfin ont été nommés chevaliers du Mérite agricole :

MM. Girod, président de la Jeunesse républicaine du 4e arrondissement, et Suard, des Volontaires du 17e arrondissement. Plusieurs citations au Bulletin officiel du ministère de la guerre ont en outre été faites.

AU LYCÉE HENRI-IV

Le centenaire du lycée Henri-IV a été, comme nous l'avons annoncé, célébré hier, après midi, en une grande fête familiale organisée au lycée même, par l'Association des anciens élèves.

Cette fête était présidée par M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, assisté de MM. Liard, vice-recteur de l'Université de Paris; Lafaye, président de l'Association des anciens élèves, et Bertagne, proviseur du lycée.

Dans une vaste salle en planches, improvisée au milieu du préau, devant un public fort nombreux d'anciens élèves de tous les âges, M. Lafaye a retracé rapidement l'histoire du lycée, fondé en 1804, et qui porta d'abord le nom de lycée Napoléon, puis celui de collège Corneille, avant d'être appelé lycée Henri-IV.

M. Chaumié, ministre de l'instruction publique, a ensuite prononcé une courte allocution, et M. Chantavoine, ancien élève, a lu un à propos en vers qui a été fort applaudi, et dans les quatrains duquel l'auteur fait, lui aussi, l'historique du lycée, en rappelant les noms de ses élèves illustres.

Après avoir évoqué l'époque où

... Waterloo
Jette son crêpe noir sur la France meurtrie,

et où

... dans les *Messéniennes*
Un des nôtres, poète encore adolescent,
Casimir Delavigne, exprime en frémissant
L'âme de son pays, sa colère et ses haines...

M. Chantavoine continue en ces termes :

Silence ! un rossignol est né dans la maison.
Et les vers les plus beaux qu'un siècle puisse entendre,
Le poème d'amour, le plus cruel et tendre,
La plus mélancolique et divine chanson,

C'est notre cher Musset qui viendra nous les dire.
Le rire de Mardoché ou le cri de Rolla
Accompagnent toujours le luth de celui-là;
En l'écoutant, la nuit palpitante soupire.

Son buste est là, son âme aussi... J'entends causer
Tout bas la Nuit d'octobre et la Nuit de décembre :
Un écolier pensif pleure dans une chambre;
Sa muse le console et lui donne un baiser...

Emile Augier, Henri d'Orléans, duc d'Aumale...
On glanerait sans fin dans notre Livre d'Or
Parmi ceux que ces murs se souviennent encore
D'avoir entendus rire et jouer à la balle...

Puis, après avoir évoqué d'autres grands noms encore, le poète termine par une prosopopée, en s'adressant au lycée :

Maison, que nous aimons chaque jour un peu plus,
Je n'ai pas entrepris de t'écrire un poème :
Pour célébrer ta gloire il suffit de toi-même,
Et tu peux oublier ces vers que je t'ai lus.

J'ai voulu seulement, nid de notre jeunesse,
Fêter ton centenaire au nom de mes amis,
En t'apportant pour eux, comme ils me l'ont permis,
Des mots de gratitude et des fleurs de tendresse.

Cette première partie officielle de la cérémonie a été suivie par une partie musicale et artistique à laquelle prêtaient leur concours la musique du 104e régiment de ligne et plusieurs artistes des théâtres subventionnés. Des œuvres des anciens élèves du lycée Henri-IV, Alfred de Musset, Casimir Delavigne, Emile Augier, Victorien Joncières, Jean Richepin, étaient au programme.

La garden party organisé dans le jardin du proviseur, a retenu bien avant dans l'après-midi les invités. Vers cinq heures et demie, on tirait la tombola, dont les lots consistaient en œuvres d'anciens élèves du lycée : œuvres reliées d'Alfred de Musset, de Mérimée, d'Emile Augier et de Casimir Delavigne, et gravures encadrées de Puvis de Chavanes.

CORRESPONDANCE

Nous recevons la lettre suivante que nous nous empressons d'insérer :

8, rue de la Paix.
Paris, 27 juin 1904.

Monsieur le directeur du Temps, Paris.

Monsieur le directeur,

Je lis dans le *Temps* du 25 du courant la traduction d'une lettre de moi publiée par la *Morning Post* et non par le *Times*, soit dit en passant.

Je vous remercie, mais je dois vous signaler une grave erreur; vous dites que « 400 colons français se sont établis d'eux-mêmes aux Nouvelles-Hébrides ».

Ce n'est pas exact du tout. Les colons français établis aux Nouvelles-Hébrides depuis plus de vingt ans — mettons 95 0/0 — l'ont été à mes frais, par mes soins ou par l'intermédiaire de la Société française des Nouvelles-Hébrides, dont je suis le fondateur.

Aussi bien il suffira de vous citer les lettres et notes publiées par votre honorable journal lui-même aux dates du 15 janvier 1885, 20 août 1887, 4 et 6 novembre 1890 et 23 décembre 1890, pour vous rappeler quelle part j'ai prise à la colonisation de l'archipel néo-hébridais.

Il ne me convient pas d'insister sur ce point, mais vous m'accorderez certainement, monsieur le directeur, que j'ai dû être péniblement affecté de voir que le *Temps* semblait atténuer ou même contester ce que j'ai l'orgueil de considérer comme l'œuvre de trente ans de ma vie.

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien insérer cette petite rectification.

Veuillez agréer, etc.

HIGGINSON.

FAITS DIVERS

LA TEMPÉRATURE

Bureau central météorologique

Lundi 27 juin. — L'aire des fortes pressions *s'est* avancée jusqu'à la Bretagne et l'Irlande.

La dépression du nord de l'Europe s'éloigne lentement vers l'est (Helsingfors 746 mm.)

Le vent est faible du nord sur nos côtes de la Manche et de l'Océan, modéré ou assez fort du nord-ouest en Provence.

Des pluies sont tombées dans le nord du continent.

En France, on a recueilli 10 mm. d'eau à Clermont, 4 à Belfort, 1 à Rochefort.

La température se relève; elle était ce matin de 9° à Christiansund, 15° à Paris, 17° à Lyon, 19 a Biarritz, 24° à Alger, 27° à Brindisi.

On notait 8° au Ventoux, 7° au puy de Dôme et au pic du Midi.

En France, un temps beau est probable avec température voisine de la normale.

A Paris, hier et ce matin, nuageux.

La température moyenne (15°1) a été inférieure de 2°8 à la normale (17°4).

Depuis hier, midi, température : maximum 20°8; minimum 10°.

A la Tour Eiffel, température : maximum 17°9 le 26 à 1 heure 50 du soir; minimum, 11°1 le 27 à 6 heures du matin.

Situation particulière aux ports

La mer est belle sur nos côtes de la Manche et de l'Océan; agitée vers la Provence.

Observatoire municipal (RÉGION PARISIENNE)

Ciel nuageux, sans pluie, hier et ce matin. Les vents sont faibles et souffient généralement d'ouest à nord-ouest.

La température, par suite, est devenue un peu fraîche; en moyenne, elle était hier inférieure de 2° à la normale; elle tend cependant à se relever aujourd'hui.

La pression barométrique, en hausse avec de faibles oscillations, se rapproche, sur notre région, de 765 mm.

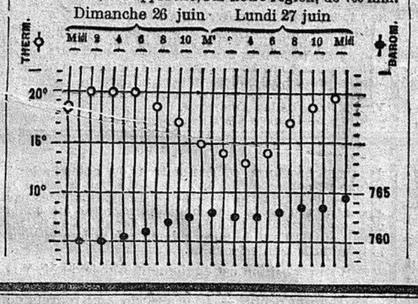

AU JARDIN DES PLANTES. — M. Léopold Didier vient d'envoyer d'Abyssinie au Jardin des Plantes un lophionys, sorte de rat grimpeur et gambadeur, dont les excentricités font la joie des promeneurs.

Le lophionys est extrêmement rare, et depuis sa fondation, le Jardin des Plantes n'en hospitalisa que deux autres offerts, l'un par M. Tinos, il y a plus d'un quart de siècle, l'autre par M. du Bourg de Bozas.

LE CENTENAIRE DE GEORGE SAND sera célébré à Paris le vendredi 1er juillet. L'inauguration de la statue aura lieu à dix heures du matin, dans le jardin du Luxembourg, sous la présidence du ministre de l'instruction publique. Des discours seront prononcés par M. Jules Claretie, président du comité; Marcel Prévost, président de la Société des gens de lettres; M. Georges Ohnet, président de la Société des auteurs dramatiques; Mme Worms-Baretta dira des vers.

LES OUVRIERS BOULANGERS. — La chambre syndicale des ouvriers boulangers a dû faire connaître ce matin, à la réunion organisée à cet effet, les résultats du referendum ouvert à Paris et à Versailles sur la question de la grève. De l'aveu de M. Bousquet, secrétaire général du syndicat, sa tentative a échoué devant l'indifférence des membres de la corporation. Les chômeurs ont été à peu près les seuls à participer au vote, les autres se sont prudemment abstenus de remplir le bulletin qui leur avait été donné et qui devait porter la mention de leur nom et de leur adresse.

Sur un effectif de 6 à 7,000 ouvriers, on n'a compté, d'après les déclarations de M. Bousquet, que 1,044 votants, dont 966 ont voté pour la cessation du travail.

Les orateurs du syndicat ont estimé qu'en présence du nombre infime des votants, il n'y avait pas lieu de déclarer la grève. Il leur eût été difficile d'en décider autrement.

Pourtant, au cours de la réunion, à laquelle assistaient environ 2,000 personnes, M. Bousquet voulut essayer d'une dernière tentative. Il demanda aux assistants de se prononcer à mains levées sur l'opportunité d'un mouvement de grève. Les neuf dixièmes des ouvriers présents montrèrent leur désir de continuer le travail. Alors, il ne restait plus qu'à essayer de sauver la face, c'est ce que fit le syndicat en rédigeant un ordre du jour « assurant qu'un certain nombre de patrons avaient adhéré aux revendications soumises » et félicitant le citoyen Bousquet et les membres de la commission de contrôle.

LA MORT DU COMTE GEORGES DE BEHAGUE. — Nous avons annoncé hier que le service de la Sûreté avait établi que le corps de l'inconnu qui avait été trouvé le 18 juin dans les bois de Marnes-la-Coquette, la tête trouée de deux balles, était celui du comte Georges de Béhague, ancien chef de cabinet du préfet de la Haute-Vienne.

Le comte Georges de Béhague, qui était le fils de riches propriétaires du Pas-de-Calais, avait donné sa démission de ses fonctions administratives, il y a déjà un certain temps, et il était venu s'installer à Paris. Jouissant d'une fortune évaluée à quatre cent mille francs, il s'adonna à la peinture et à la sculpture. Il habitait rue Victor-Massé, 23, un petit appartement auquel était adjoint un atelier. Aimant voyager, il partait fréquemment pour un ou deux mois, sans prendre la peine d'avertir ses parents ni ses amis. C'est à cause de cette habitude que l'on ne s'était nullement préoccupé de sa disparition.

Dans la matinée du 18 juin il descendit de chez lui, en tenue de voyage, fit placer une grande malle sur une voiture de place et annonça à sa concierge qu'il partait en voyage. Il remit à celle-ci les clefs de son appartement, comme il avait l'habitude de le faire lorsqu'il s'absentait, et lui dit : « Si des lettres arrivaient, vous les feriez suivre à l'adresse que je vous indiquerai ultérieurement. »

Une heure plus tard, à sa grande surprise, la concierge vit reparaître son locataire. Elle lui donna un télégramme qui venait d'arriver pour lui. M. de Béhague monta chez lui avec cette dépêche. Il était depuis quelques minutes seulement dans son appartement, lorsqu'un monsieur fort élégant vint lui rendre une courte visite. Ce visiteur parti, M. de Béhague descendit à son tour. Il s'éloigna de la maison sans avoir remis ses clefs à la concierge ni sans lui avoir fait la moindre recommandation.

La concierge n'eut plus de nouvelles de son locataire jusqu'au moment où les agents de M. Hamard vinrent lui faire savoir, avant-hier matin, qu'on avait découvert, dans le bois de Villeneuve-l'Etang, le cadavre d'un homme qu'on croyait être M. Georges de Béhague. On n'avait trouvé dans les poches de cet inconnu aucune pièce d'identité, mais un jardinier de Marnes avait cru le reconnaître pour un des amis d'un peintre qui avait habité autrefois cette localité et dont il soignait alors le jardin.

Ce renseignement, joint à l'indication fournie par les initiales G B brodées sur le linge et par le blason surmonté d'une couronne comtale gravée à l'intérieur du boîtier de la montre du désespéré, avait permis de supposer qu'il s'agissait de M. de Béhague.

On prévint la plus proche parente de M. Georges de Béhague, sa cousine, Mme Bourdon, qui habite 40, rue Condorcet. Mme Bourdon et son mari se sont rendus hier matin à Versailles où on leur a montré les photographies prises avant l'ensevelissement du cadavre. Bien que les blessures aient défiguré la victime, Mme Bourdon a cru pouvoir reconnaître son cousin.

Mme Bourdon, qui a reçu, ce matin, un de nos collaborateurs, lui a dit :

— Je ne peux croire à un suicide. Rien ne pouvait déterminer mon cousin, dont la situation de fortune était bonne, dont l'humeur était celle d'un garçon heureux de vivre, à se donner la mort...

Un des amis présents, M. G..., ancien député, nous a exprimé le même avis :

— Georges de Béhague était un gai et joyeux vivant. Il a dîné chez moi le 5 juin et m'a demandé de le présenter au Touring-Club, ce qui n'indiquait pas une disposition au suicide. Nous avions pris rendez-vous le mercredi suivant pour aller à l'hôtel du Touring-Club. Ce jour-là encore, il était de très bonne humeur.

Le 12 juin, il m'envoyait de Folkestone une carte postale très amusante.

Mais un autre ami de M. de Béhague, un jeune sculpteur, M. Mercier, n'est pas surpris, au contraire, par ce suicide :

Il avait, nous dit-il, des heures de mélancolie profonde. Il avait conscience de mener une vie sans intérêt, et sans but.

A mon avis il a dû hésiter entre quitter Paris et se suicider. Vous savez qu'on a retrouvé sur lui une somme de 2,496 fr. et un billet de première classe pour le Havre. Ce billet et une si grosse somme semblent indiquer qu'il a eu l'intention d'aller prendre le Transatlantique qui partait le soir même pour New-York.

La dépêche qu'on lui a remise lorsqu'il est revenu chez lui a dû avoir une influence décisive sur sa détermination.

M. Georges de Béhague, qui avait quarante ans, devait épouser prochainement une jeune fille avec laquelle il était fiancé depuis plusieurs mois.

ENCORE LES APACHES. — Une sanglante bataille entre souteneurs et repris de justice a eu lieu hier soir à sept heures, à l'angle des rues des Heurteaux et de la Réunion. Elle avait pour origine la vengeance.

Un individu, connu sous le sobriquet du Grand Jacques, soupçonné par ses camarades d'avoir dénoncé un malfaiteur d'entre eux à la police, avait été attaqué par un nommé Conrad Schmidt, qui s'était posté derrière un mur pour le surprendre.

Des passants ayant voulu s'interposer, plusieurs amis de Schmidt survinrent le revolver au poing. Des détonations retentirent, et trois personnes furent blessées; ce sont :

MM. Dahindel, âgé de trente-cinq ans, demeurant 22, rue de Fontarabie; Kampf, verrier, qui tous deux reçurent plusieurs balles, et Ponchet, terrassier, blessé par un coup de couteau catalan.

A l'arrivée des agents, les malfaiteurs s'éclipsèrent et l'on s'empressa autour des blessés.

Schmidt, qui s'était enfui chez sa mère, tenta de se suicider, en se tirant un coup de revolver dans la tête. Après avoir reçu un pansement à l'hôpital Tenon, il a été envoyé au Dépôt par M. Deslandes, commissaire de police.

ARRESTATION D'UN RECELEUR. — A la suite d'un vol de 120,000 francs de titres et de bijoux, commis il y a trois mois à Charenton, au préjudice de M. Meuriot, et en vertu d'un mandat d'amener de M. Flory, juge d'instruction, le service de la Sûreté a mis en état d'arrestation un nommé Léon Kroef, dit le grand Léon, âgé de trente-six ans, et demeurant rue Pasquier, comme complice par recel des malfaiteurs qui ont dévalisé M. Meuriot.

Kroef est accusé notamment, d'avoir recelé un titre de rente française de 50,000 francs.

Il a été écroué à la prison de la Santé.

MAISON EFFONDREE. — Nous avons dit hier qu'à Cros (Puy-de-Dôme), une maison neuve s'était effondrée pendant le repas d'inauguration, ensevelissant tous les convives sous ses décombres. Un cadavre et plusieurs blessés avaient été retirés presque aussitôt. Les fouilles ont été continuées hier, et on a dégagé treize nouveaux blessés dont quatre sont dans un état désespéré.

INFORMATIONS DIVERSES

— Au cours de la fête de la Fédération professionnelle des mécaniciens-chauffeurs-électriciens qui a eu lieu hier après-midi à la Sorbonne, et dont nous avons rendu compte, les distinctions honorifiques suivantes ont été décernées :

Officiers de l'instruction publique : MM. Hommen, Palicot, Blouin, professeurs.

Officiers d'académie : MM Fievet, Mossé, Guillemet, professeurs, et Sède, administrateur de la Fédération.

Médaille d'honneur du ministre du commerce : MM. Cattin, Coffi, Lequeux, Panca, Guillemain.

— Aujourd'hui a été célébré au temple de la rue de la Victoire, au milieu d'une affluence considérable, le mariage de M. Marc Bernheim, industriel à Bâle, avec Mlle Suzanne Lévy, fille de M. Ernest Lévy, ancien président de section au tribunal de commerce de la Seine.

— Nous avons reçu pour les victimes de la catastrophe de Mamers, de P. G..., 100 fr., que nous envoyons à M. Lambert, receveur particulier des finances à Mamers, trésorier de la souscription.

— On mande de Troyes que, sur la proposition de M. Dollat, conseiller municipal, le conseil municipal a changé le nom de la rue Notre-Dame, la plus importante de la ville, en celui de Emile Zola.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Edmond Duval, ingénieur en chef des ponts et chaussées en retraite, président honoraire du conseil d'administration de la Compagnie de Fives-Lille, président de la chambre syndicale des fabricants et constructeurs de matériel pour chemins de fer et tramways, président de l'union des industries métallurgiques et minières et des industries qui s'y rattachent, grand-officier de la Légion d'honneur.

Le service aura lieu mardi 28 du courant, à dix heures, en l'église Saint-Augustin. Les personnes n'ayant pas reçu de lettres de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Ni fleurs ni couronnes.

Nous apprenons la mort de Mlle Pérez Roca, fille aînée du colonel Pérez Roca, un des membres les plus distingués de la colonie péruvienne de Paris, décédée à l'âge de six ans.

LE NOUVEAU SERVICE D'ÉTÉ SUR LA COMPAGNIE D'ORLÉANS

A partir du 1er juillet, la Compagnie d'Orléans apportera dans le service de ses trains diverses améliorations dont voici les plus importantes :

Sur la ligne de Paris à Bordeaux, un nouveau train express de toutes classes sera créé. Il partira de Paris-quai d'Orsay à 8 h. 7 du matin pour arriver à Saint-Pierre-des-Corps (Tours) à 11 h. 48, à Poitiers à 1 h. 28, à Angoulême à 3 h. 12 et, à Bordeaux-Bastide, à 6 h. 8 du soir.

Entre Paris, Nantes, Le Croisic et Quimper, le train express de toutes classes, qui part actuellement du quai d'Orsay à 8 h. 10 du matin, en partira à 8 h. 7. Il sera accéléré et arrivera à Nantes à 3 h. 3 du soir, à Quimper à 8 h. 25 soir au lieu de 10 h. 40, gagnant ainsi plus de 2 heures sur la durée du trajet de Paris à Quimper.

Le soir, le train express, qui part du quai d'Orsay à 4 h. 15, en partira à 4 h. 17 et sera accéléré. En outre, ce train sera prolongé entre Nantes, Saint-Nazaire, Guérande et Le Croisic les 13-14, 23-24, 30-31 juillet, 6-7, 13-14, 20-21, 27-28 août et 3-4 septembre afin de permettre aux voyageurs de Paris d'aller passer le dimanche au bord de la mer sans voyager toute la nuit.

En ce qui concerne les relations de Paris avec les villes d'eaux de l'Auvergne, le train express d'été sera retardé de 8 h. 38 à 8 h. 56 du matin, au départs de Paris-Quai d'Orsay, il arrivera à la Bourboule à 5 h. 36 du soir et au Mont-Dore à 5 h. 54 du soir, ce qui diminuera d'une heure environ la durée du trajet. Il sera prolongé d'Eygurande à Murat, arrivera à Aurillac à 8 h. 45 du soir, à Vic-sur-Cère à 9 h. 33 et à Murat à 10 h. 50 du soir.

Au retour ce train partira du Mont-Dore à 1 h. 1 du soir, au lieu de 11 h. 40 du matin, de la Bourboule à 1 h. 19 du soir, de Vic-sur Cère à 9 h. 21 du matin et d'Aurillac à 10 h. 8 du matin pour arriver à Paris-Quai d'Orsay à 9 h. 56 du soir, gagnant ainsi 1 h. 26 sur la durée du trajet.

Pour les relations de Paris avec Montluçon, le train partant de Montluçon pour Paris à 11 h. 34 du matin en partira à midi et sera accéléré; il arrivera au quai d'Orsay à 6 h. 52 du soir, au lieu de 7 h. 27, gagnant ainsi une heure sur la durée du trajet.

THÉATRES

— Ce soir :

A la Comédie-Française, 100e représentation de l'*Enigme*, de M. Paul Hervieu, suivie du *Marquis de Priola* de M. Henri Lavedan.

A l'Opéra-Comique, représentation populaire avec les *Noces de Jeannette* et le *Barbier de Séville*.

A l'Olympia, dernière représentation de *Madame la Lune* de Kara et de la *Torpille humaine*.

— A l'Athénée, depuis hier, une jolie comédie de M. Auguste Germain, *Trottinette*, accompagne l'*Anglais tel qu'on le parle* et le *Prince Consort*, et contribue au succès de la soirée. *Trottinette* est jouée de la meilleure façon par Mlles Lizzie Régan, Sydney, MM. Frémont et Amigues.

— Dans le compte rendu du brillant concert de l'Union chorale de Strasbourg, que notre correspondant nous a adressé, il a cité Mlle Gabrielle Noiriel, artiste strasbourgeoise. Mlle Noiriel est, en effet, Strasbourgeoise d'origine, d'une des plus anciennes et des meilleures familles de la ville, mais elle est Parisienne; c'est à Paris qu'elle a fait ses études de chant sous la direction de Mme Terrier-Vicini, la cantatrice bien connue, et qu'elle a fait ses premiers débuts dans la carrière artistique.

SPECTACLES DU LUNDI 27 JUIN

Opéra, 8 h. — Le Fils de l'Etoile. — Mardi, relâche.
Français, 8 h. 1/4. — L'Enigme. — Le Marquis de Priola.
Opéra-Comique, 8 h. — Les Noces de Jeannette. — Le Barbier de Séville.
Odéon, 8 h. 1/2. — Une Trahison. — La Rabouilleuse.
Gymnase, 8 h. 1/2. — La Chanoinesse. — Le Retour de Jérusalem.
Porte-St-Martin, 8 h. 1/2. — Electra.
Gaîté, 8 h. 1/4. — Cyrano de Bergerac.
Athénée, 8 h. 1/2. — L'Anglais. La Faute. Prince consort.
Palais-Royal, 8 h. 1/4. — L'Enquête. — Le Train de plaisir.
Ambigu, 8 h. 1/2. — Les Cambrioleurs de Paris.
Nouveautés, 8 h. 1/2. — A Cache-cache. — La Main passe.
Folies-Dram., 8 h. 1/2. Express-Union. Une Nuit de noces.
Marigny-Théâtre, 8 h. 1/4. — Marigny-Revue, Mealy.
Olympia, 8 h. 1/2. — Mme la Lune. — La Torpille humaine.
Boîte à Fursy, t. 267.92. Fursy. — La Revue. — Bonnaud.
Gd-Guignol, t. 228-34. 9h. — Hôtel de l'Ouest, chambre 22 : Mlle A dolphine, commère. Charité. Petite bonne sérieuse Mathurins, tél. 213-41, 9 h. Lendemain de noces. — Le Fruit défendu. L'Amour qui passe. Max, Mlle Polaire, Bignon.
Cigale, 8 h. 1/4. Tél. 407-60. — La Môme Phémie.
Parisiana, 8 h. Dlles Ruez. Tél. 156-70. Galetés de la caserne.
Grands Magasins Dufayel. — De 2 à 6 h. Attract. variées.
Moulin-Rouge, 8 h. 1/2, tél. 508-63 The Toreador. Gses Gallois Ellen Baxone. Prince. Maurice Claudius.
Alhambra (ex-Château-d'Eau), 8 h. 1/2. — Harvest Home, les Petites Saxe, Samelton, l